



Union Fédérale de l'Action Sociale

Intervention UFAS Conférence salariale du 28 février 2024

Depuis plus de 20 ans, le secteur du social et du médico-social semble être totalement oublié par les pouvoirs publics, en termes de revalorisation salariale notamment. Alors que la valeur du SMIC a augmenté de plus de 60 % dans cette période, les salaires de notre secteur n'ont connu qu'une augmentation de 15 % en moyenne !

Nous parlons des salaires de ceux et celles qui, pendant la période de crise sanitaire, étaient qualifié-e-s, par Monsieur le Président de la République de personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société. Et ils et elles le sont bel et bien, indispensables, TOUS, aujourd'hui encore et demain ! La seule miette accordée ? L'octroi d'une prime « Ségur/ Laforcade » qui a creusé les inégalités de traitement entre les salarié-e-s bénéficiaires et ceux qui en sont exclu-e-s, essentiellement des personnels des services techniques, généraux et administratifs percevant de faibles rémunérations dans nos CCNT.

Qui oserait parler de valorisation du travail quand les salaires de nos classifications repassent régulièrement sous le SMIC lors de son augmentation ?

Comment parler de valorisation de la carrière quand nos grilles conventionnelles déroulent une ancienneté de bas niveau sur 28, 35 ou 40 ans, durée qui ne tient pas compte de la réalité de la carrière et de son allongement au regard des réformes retraite successives ? Les salarié-e-s pauvres seront les retraité-e-s pauvres de demain !

Quelle considération pour ces professionnel-le-s dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader ? Le secteur reste (ça fait plusieurs années) devant le BTP en termes de sinistralité, et devient le 1^{er} secteur professionnel concernant les Risques Psycho-Sociaux ! Les pouvoirs publics et les employeurs ne prennent pas en considération cette dégradation alarmante des conditions de travail désastreuses, tout comme la pauvreté grandissante des professionnel-le-s faute de salaires décents. L'inflation des suicides devrait pourtant alerter. Que vous faut-il attendre de plus ?

D'ores et déjà, certain-e-s professionnel-le-s se retrouvent dans des situations financières précaires, les obligeant à vivre pour certains dans leur voiture, à avoir recours aux aides sociales, à chercher des emplois supplémentaires pour joindre les 2 bouts, situations qui s'apparentent de plus en plus à celles des publics dont nous avons la charge. Alors quel impact sur les accompagnements ?

La politique salariale de notre secteur inscrite dans le cadre du dialogue social piétine, les employeurs bottant en touche aux motifs d'enveloppes fermées, conditionnées et fléchées, sans aucune marge de manœuvre quant à leur utilisation. Sous pression des pouvoirs publics, ces mêmes employeurs qui priorisent la création d'une convention collective unique et étendue, refusant de réévaluer sérieusement les besoins urgents des salarié-e-s en termes de rémunération. La CCUE ne peut pas répondre aux urgences du secteur sanitaire, social et médico-social. Ces mêmes employeurs dont les avenants ne sont pas rédigés comme obligatoirement opposables aux financeurs de notre secteur, créant à nouveau des disparités dans le traitement des personnels de même niveau de diplôme, d'ancienneté, au motif d'une différence de territoire ou de financeur.



Que dire du chantage de nos employeurs (AXESS) qui, dans ce projet de CCUE, proposent d'augmenter les salaires à condition de formaliser un système de classifications/rémunérations se traduisant par une individualisation des salaires « au mérite », déterminé de façon très subjective, renforçant encore davantage les inégalités entre professionnels et insécurisant la carrière professionnelle des salariés du secteur ? Qui peut penser cela comme attractif ?

L'UFAS CGT dénonce la paupérisation organisée de notre secteur et demande des mesures salariales urgentes et significatives, à la hauteur des besoins.

L'UFAS CGT demande le « gommage » des inégalités par l'octroi de l'indemnité « Ségur/ Laforcade » pour toutes et tous les salarié.es de notre secteur.

L'UFAS CGT revendique une réelle et immédiate revalorisation des point d'indice pour tou.te.s professionnel.le.s de notre secteur, afin d'enrayer le processus de « smicardisation » des salarié.e-s, ainsi que celui de tassement des grilles de classification à chaque revalorisation du SMIC.

L'UFAS CGT alerte une fois de plus, et ce, d'années en années sur l'urgence salariale de notre secteur et sur la dégradation galopante des conditions de travail.

Pour l'UFAS CGT, la réponse des pouvoirs publics dans ce cadre de la conférence salariale traduira la réelle volonté du gouvernement à exercer une politique de solidarité envers les publics en difficulté, en offrant de meilleures conditions de travail et salariales aux professionnel.le.s du secteur.